



ACTUs GROUPE ORANO

Comité de groupe : Inquiétant...

Accords IDR et SHIFT#8 : C'est NON !!!



22/06/2021

Le Mercredi 16 Juin se tenait le Comité de Groupe avec une partie des membres présents sur Chatillon et une partie par Skype. Nous ferons un petit résumé de ce qui a été dit, que ce soit par nos experts (mandatés par les élus) ou par la Direction, et qui n'est pas très optimiste pour le rétablissement des finances du groupe compte tenu des nombreuses difficultés à atteindre nos objectifs de production et du contexte sanitaire bloquant dans les mines.

La Direction avait souhaité négocier un accord de compensation IDR (Accord passerelle relatif à l'Indemnité de Départ en Retraite) dans le cadre des mobilités au sein du groupe. Les propositions faites entraînent des pertes importantes pour beaucoup de salariés, et notamment dans le cas des mobilités collectives « forcées » incluses dans cet accord.

Dans le même temps, un accord d'accompagnement aux mobilités collectives issues du projet SHIFT#8, là encore des pertes cumulées importantes et aucune compensation complémentaire sur l'IDR, pour FO les deux accords ne sont pas à la hauteur des enjeux de mobilité dans le groupe. Pour le déménagement de Vosges à Prisme, les conditions insuffisantes de l'accord Prisme (non signé par FO) étaient reconduites.

D'après nos informations, les deux textes ne verront pas le jour, une majorité d'organisations syndicales ne l'ayant pas validé. Nous demandons à la Direction de nous remettre autour de la table pour accompagner dignement les salariés impactés par ce projet.

COMITE DE GROUPE

Un comité de groupe très particulier avec une analyse inquiétante des comptes 2020 faites par nos experts. La Direction affiche également une inquiétude sur nos activités. Des difficultés évidentes du côté des mines dues à la crise sanitaire, des difficultés et une nécessité de montée en puissance de nos ateliers de conversion sur les sites de Pierrelatte et Malvesi, et la plus grande inquiétude pour le site de MELOX qui ne voit pas la fin des difficultés de production.

FO a demandé à P.KNOCHE de veiller à mettre de la cohérence dans la communication. On ne peut pas avoir une communication externe (médias vœux etc...) qui enjolive la situation de redressement du groupe et une communication alarmiste lors des NAO et diverses négociations d'accords collectifs qui discréditent les organisations syndicales et mettent de l'incompréhension dans la tête de tous. Rétablir la situation de l'entreprise pour enfin partager les richesses produites par les salariés est le vœu de tous, ça passera par la formation (stop aux économies constantes sur ces budgets), le grément des effectifs nécessaires, et une légitimité des hiérarchies pour emmener les équipes vers des réussites, des évolutions et le retour de la confiance en l'avenir.

ACCORD GROUPE IDR

FO était demandeur d'un accord de compensation pour les mobilités volontaires afin de permettre aux mobilités de se faire dans l'intérêt de l'entreprise et des salariés. Malheureusement, la Direction n'est pas allée à la hauteur de nos demandes avec une compensation pour tous les salariés et aucune perte à partir de 50 ans et/ou 20 ans d'ancienneté. Dans ce contexte, dans la mesure où en plus la Direction incluait dans cet accord les mobilités forcées (réorganisations), il ne nous est pas possible de valider un accord qui aboutira à faire perdre jusqu'à 6 mois d'IDR lors du départ en retraite.

Réorganisation Systèmes d'Informations : SHIFT#8

La Direction a une nouvelle fois montré son incompetence à emmener les salariés avec elle sur des réorganisations qui auraient pu obtenir une unanimité pour valider le projet de réinternalisation progressive de notre informatique. Ben non, ils ont décidé de ne pas se contenter de l'urgence applicative en mettant au milieu du projet des changements de statuts forcés et en négociant à la va vite un accord d'accompagnement qui ne répond absolument pas aux dires de la hiérarchie : « vous ne perdrez rien !!! ». Les pertes sont très importantes en fonction des situations de chacun, pertes de RTT en imposant les horaires du siège aux salariés travaillant sur les sites, pertes à terme sur l'IDR non compensée, pertes de pouvoir d'achat sur les IK sans parler du flou sur les modalités de compensations jamais abordées en réunion, flou sur la restauration collective et le CSE, suppressions des boissons journalières, pertes sur le coefficient de conversion du CET, flou sur le suivi RH des salariés isolés sur des sites de production, etc... TOUT SIMPLEMENT INSIGNABLE POUR FO !!!

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élus et représentants FO !
REJOIGNEZ-NOUS, FO REVENDIQUE, NEGOCIE, ET CONTRACTUALISE EN TOUTE RESPONSABILITE ET INDEPENDANCE
LORSQUE L'INTERET DES SALARIES EST RESPECTE UNIQUEMENT !!!!!**